

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lundi 27 avril 2026

Air Breizh assure depuis le mois de mars, la surveillance et le comptage du pollen sur le territoire breton

En France, près d'une personne sur trois est concernée par les allergies respiratoires. Le pollen constitue ainsi un véritable enjeu de santé publique, d'autant plus dans un contexte marqué par l'allongement des périodes d'émission pollinique et par des conditions météorologiques favorables à leur dispersion. Anticiper, prévenir et alerter sont donc devenus des priorités pour mieux informer et protéger la population.

Une nouvelle mission pour Air Breizh

Depuis l'arrêté ministériel du 2 mars 2026, les ministères chargés de la Santé et de l'Environnement ont confié aux Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air la mission de suivi des pollens.

Dans ce cadre, Air Breizh a d'abord lancé, en 2025, en collaboration avec le réseau Atmo France, la diffusion de l'indice POLLEN sous forme de cartes prévisionnelles pour le suivi pollinique, et déploie désormais un dispositif de comptage des pollens afin de renforcer les connaissances et les capacités de prévision. Deux professionnels ont été formés pour analyser, chaque semaine, les pollens collectés par les capteurs, confirmer les données issues des pollinariums de l'Association des Pollinariums Sentinelles de France (APSF) et, à moyen terme, alimenter les modèles de prévision.

Aujourd'hui, quatre sites assurent la surveillance des pollens en Bretagne : Rennes, Brest, Lorient, Saint-Brieuc.

Un travail collaboratif au service de la population et des professionnels de santé

Cette mission repose sur une collaboration étroite entre plusieurs acteurs :

- l'Agence Régionale de Santé (ARS)
- l'Association des Pollinariums Sentinelles de France (APSF)
- les collectivités territoriales partenaires, qui soutiennent et rendent possible l'implantation, sur leur territoire, des dispositifs de prélèvement de pollens et des pollinariums.

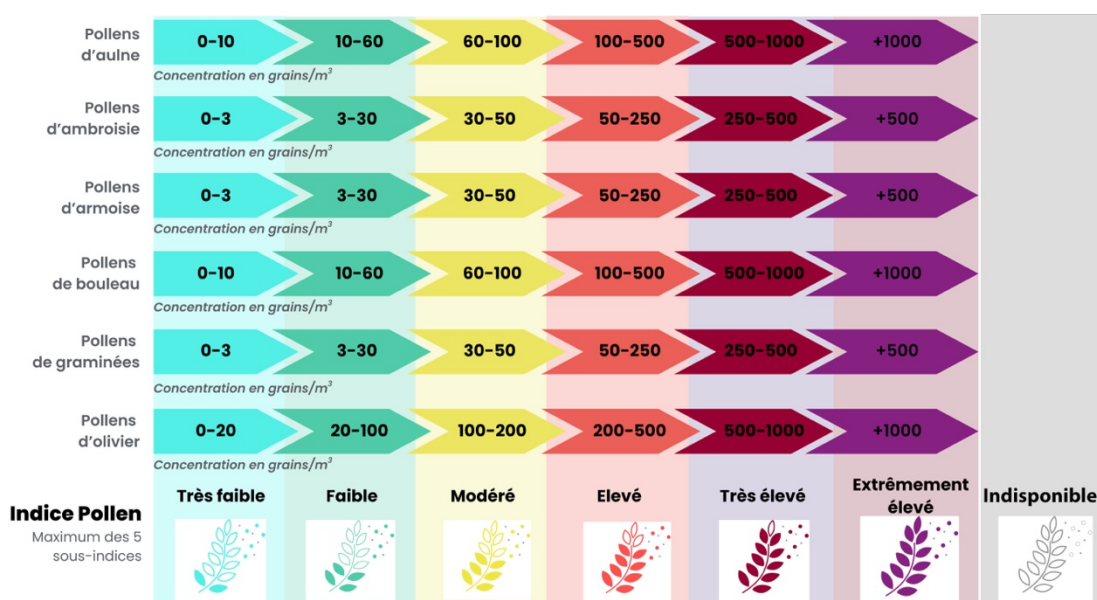
Cette coopération permet d'anticiper et de diffuser efficacement les alertes auprès des professionnels de santé et du grand public.

L'indice pollen

Afin de suivre les niveaux de pollens dans l'air ambiant et d'anticiper les pics polliniques, l'indice POLLEN a été mis en place. Construit sur le même modèle que l'indice ATMO, il permet aux personnes allergiques d'adapter leur mode de vie et leurs traitements en fonction des prévisions. Il constitue également un outil précieux pour les professionnels de santé dans le suivi de leurs patients.

Cet indice repose sur l'observation de six espèces végétales allergisantes (appelées taxons) : l'aulne / l'ambrosie / l'armoise / le bouleau / les graminées / l'olivier

Les résultats sont traduits en pictogrammes selon six niveaux, allant de « très faible » à « extrêmement élevé ». Ils permettent d'identifier le début, la fin et les pics des saisons polliniques, ainsi que les journées à forte concentration susceptibles de déclencher des symptômes allergiques, à l'échelle communale.



Explications : [L'indice pollen : https://www.airbreizh.asso.fr/pollens/](https://www.airbreizh.asso.fr/pollens/)

Le comptage pollinique au service des professionnels de santé

Définition d'Atmo Grand Est.

Comptage pollinique : il fait suite au recueil pollinique et consiste en l'analyse des supports par microscope optique afin de :

- Reconnaître la nature du pollen recueilli (analyse qualitative) ;
- Déterminer le nombre de grains de pollen de chaque taxon, recueillis dans un laps de temps donné (analyse quantitative) ;

- Déterminer l'évolution temporelle de la concentration des différents types de grains de pollen (analyse temporelle sur différentes échelles de temps : journalier, hebdomadaire, annuelle)



Légende : Vincent analyse et compte les pollens recueillis sur les tambours installés à l'EHESP à Rennes

L'objectif de la mission pollen

L'allergie respiratoire est reconnue comme une maladie chronique pouvant évoluer vers des formes plus graves, comme l'asthme bronchique saisonnier. La mise en place d'un traitement avant l'apparition des premiers symptômes est plus efficace. Il est donc essentiel d'informer les personnes concernées dès le début des émissions polliniques.

Cette mission représente une avancée majeure pour la prévention des allergies, permettant d'anticiper les risques plutôt que d'intervenir après l'apparition des symptômes.

Pour en savoir plus sur cette nouvelle mission, une visite dans les locaux d'Air Breizh est possible mardi 5 mai entre 10h et 12h.



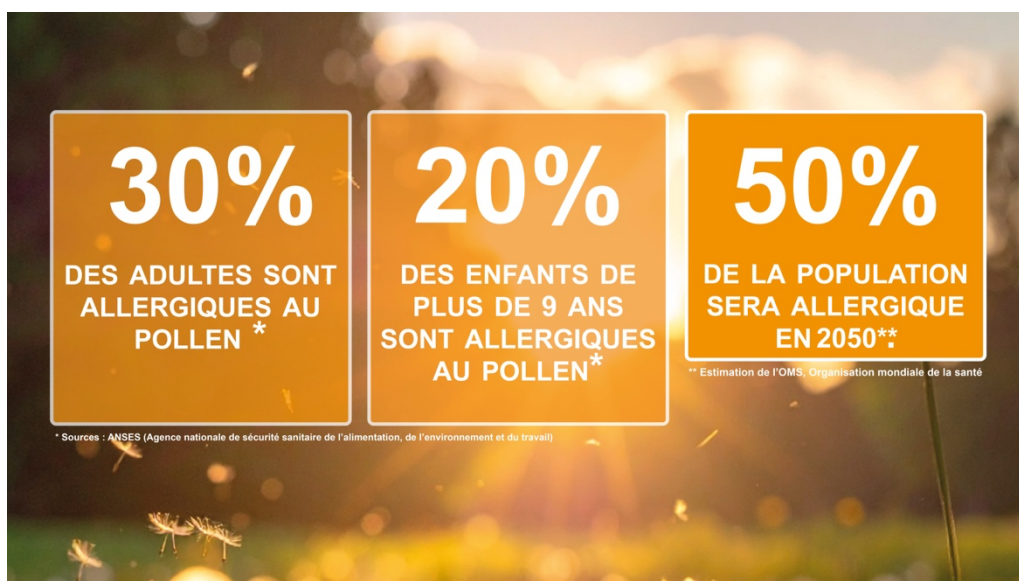
CONTACTS :

Air Breizh - 3 rue de Paris, 35 510 Cesson-Sévigné – 02 23 20 90 90

Gaël Lefeuvre : Directeur - glefeuvre@airbreizh.asso.fr

Camille Boulas Le Floch : Chargée de communication
cboulaslefloch@airbreizh.asso.fr - 06 74 17 30 51

EN QUELQUES CHIFFRES



Air Breizh : www.airbreizh.asso.fr

Air Breizh est l'association chargée de surveiller la qualité de l'air en Bretagne et fait partie des 19 Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA) reconnues par le Ministère de la Transition écologique.

Elle mesure en continu les polluants atmosphériques grâce à des capteurs répartis sur tout le territoire et utilise des outils scientifiques pour anticiper les épisodes de pollution. L'association informe quotidiennement grâce à l'indice ATMO, les autorités, les médias et le grand public sur la qualité de l'air et alerte en cas de pic de pollution. Elle réalise également des études, accompagne les acteurs locaux dans leurs décisions et mène des actions de sensibilisation auprès de différents publics.

Pour en savoir plus : <https://www.airbreizh.asso.fr/actualites/>